



Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Vendredi 19 mars 2021 - 59^{ème} anniversaire

Discours de Joachim MOYSE

Monsieur le Député, cher Hubert,

Monsieur le Conseiller Municipal délégué aux anciens combattants, cher Francis,

Mesdames, Messieurs les élus,

Messieurs les représentants de la FNACA,

Mesdames, Messieurs les Porte-Drapeaux,

Chers Amis,

C'est avec solennité et émotion que nous commémorons, comme chaque année à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, tous ensemble, la fin des combats militaires de la guerre d'Algérie.

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans d'irréparables blessures. « Les évènements d'Algérie », comme on les appelait alors, étaient officiellement terminés.

La veille, le gouvernement français a cédé au gouvernement provisoire de la république algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara.

Un double référendum vient bientôt conforter cette décision. Le 8 avril 1962, les Français de métropole approuvent à plus de 90% le choix du général DE GAULLE. Le 1er juillet 1962, les Algériens se prononcent encore plus massivement pour l'indépendance de leur pays.

L'indépendance devient effective le 3 juillet 1962 et est officiellement proclamée le 5 juillet. Certes, cette date n'est pas la paix. La guerre ne s'est pas terminée au lendemain des accords d'Évian ; les violences ont continué. Nombre de harkis ont été massacrés et un million d'Européens ont dû être rapatriés pour échapper à un destin funeste. Mais nous retiendrons que cette date marque la volonté partagée de sortir de la guerre.

Cette cérémonie, nous la voulons être un hommage à toutes les victimes tuées, blessées, déplacées, et à toute une génération qui a sacrifié sa jeunesse dans cette sombre partie de l'histoire.

Nombreux furent les peuples d'Algérie, les populations civiles meurtries corps et âmes, bombardées, tuées, obligées de fuir leur village et leurs proches.

A cette occasion, la jeunesse française été envoyée vers une guerre qui n'avait pas de nom.

25 000 d'entre eux y périrent, 65000 rentrèrent blessés et tous garderont des traumatismes à vie.

Depuis 1963, la FNACA prend l'initiative de commémorer chaque année l'anniversaire du 19 mars 1962, « fin de la guerre d'Algérie ». Je tiens à saluer le travail de mémoire remarquable que font les adhérents et le président, Monsieur MARECHAL, depuis de longues années. C'est un travail très important qui doit perdurer dans les années à venir.

Car c'est parce qu'elles portent reconnaissance à la nation et aux souffrances endurées en son nom que les principales associations d'anciens combattants ont longtemps demandé l'officialisation de la commémoration de ce conflit et de ceux ayant frappés le Maroc et la Tunisie.

Les cicatrices laissées dans notre mémoire collective furent profondes. Elles sont toujours visibles en 2021. Plus d'un demi-siècle après, la mémoire individuelle, familiale et associative de ces années est encore très forte. Certes, cette mémoire est plurielle et complexe. Certes, elle est parfois encore brûlante. Mais, elle est une part de notre identité commune. En considérant cette période historique avec vérité, nous faciliterons l'appropriation de cette part d'histoire nationale par les nouvelles générations.

Cette commémoration doit aussi nous donner l'occasion de nous tourner vers l'avenir, l'avenir de pays qui ont une longue histoire commune.

Elle doit aussi nous donner l'occasion de renforcer les liens entre les générations, l'occasion de partager les cultures et les enseignements.

Ces conflits, aussi maudits soient-ils, sont un chapitre des histoires franco-algérienne, franco-tunisienne et franco-marocaine pour lesquelles tant reste à construire.

Le Président de la République a récemment conforté la démarche de réconciliation des mémoires en reconnaissant, « au nom de la France », que l'avocat et dirigeant indépendantiste algérien Ali BOUMENDJEL ne s'était pas suicidé mais avait été « torturé et assassiné » par l'armée française pendant la guerre d'[Algérie](#) en 1957.

C'est une première étape importante mais il est nécessaire d'aller plus loin dans cette démarche afin que chacun puisse prendre conscience que la réalité d'une guerre ne réside pas nécessairement dans l'histoire racontée par les vainqueurs.

Pierre AUDIN, fils du militant communiste Maurice AUDIN dont l'assassinat et la torture par l'armée française en 1957 en Algérie ont été officiellement reconnus en 2018, rappelait récemment que malgré la loi votée en 2008 et qui rend consultable toute archive passé un délai de 50 ans, l'ensemble des archives de la Guerre d'Algérie n'est toujours pas disponible.

Le délai de 50 ans est passé. Le Président de la République doit être le garant de la loi et rendre ces documents accessibles afin que le travail de mémoire puisse se faire de manière transparente et que les générations futures, algériennes comme françaises, puissent envisager un avenir apaisé des maux du passé.

Honorons ce jour comme celui du souvenir et de la réconciliation. La mémoire nous interdit l'indifférence, nos destins nationaux sont liés.

« La solidarité internationale, c'est la tendresse des peuples » disait le poète sandiniste Tomas BORGE. C'est de cette tendresse dont nous avons la responsabilité.

Au-delà des anciens combattants, des pieds noirs ou des harkis, la date du 19 mars 1962 appartient à notre histoire, à nos nations et à nos peuples.

Je vous remercie.

Joachim MOYSE - 10/03/2021